

**Commission des HDR :
Actualisation du formulaire
de candidature**

**Commission de la recherche du Conseil académique
du 31 mai 2016
Délibération 2016/05/CR-035**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L.712-6-1 et L.712-7 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment ses articles 36, 37 et 38 ;

Après en avoir délibéré, les membres de la commission de la recherche approuvent la proposition d'actualisation relative à la parité du jury de concours (modification du texte joint).

Toulouse, le 1er juin 2016
Le Président



Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 25

Nombre de voix favorables : 24
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1
Ne prends pas part au vote : 0